
RÉSUMÉ

Environnement économique

1. La Malaisie est un pays à revenu intermédiaire doté d'une économie diversifiée. Le commerce joue un rôle très important et les exportations et importations de marchandises et de services représentent environ 130% du PIB. Durant les quatre dernières années, la croissance du PIB réel a atteint presque 5% en moyenne malgré plusieurs chocs exogènes et endogènes, notamment l'instabilité des cours mondiaux des produits de base et des marchés financiers mondiaux, la faiblesse de la demande extérieure et des controverses politiques au sein du pays. La croissance s'est appuyée sur la demande intérieure et a été favorisée une base de production et d'exportation diversifiée, un taux de change flexible, des politiques macroéconomiques ciblées et des marchés financiers solides.

2. De 2013 à 2016, la structure du commerce des marchandises a connu quelques changements. La valeur des exportations et des importations (exprimée en dollars EU) a diminué, principalement en raison d'une baisse des prix des produits de base. S'agissant des exportations, la valeur des exportations de combustibles et d'huile de palme a diminué, tandis que les exportations de machines de bureau et d'équipements de télécommunication ont augmenté. Les autres pays d'Asie, et notamment les autres pays de l'ASEAN, sont la première source des importations et la première destination des exportations.

3. La politique économique à long terme est définie dans le programme Vision 2020, dont l'un des objectifs est de permettre à la Malaisie d'accéder au statut de pays à revenu élevé d'ici à 2020, moyennant, entre autres, une forte accélération de la croissance de la productivité du travail. En outre, le onzième Plan de la Malaisie et les plans sectoriels, tels que la politique agroalimentaire nationale pour 2011-2020 et la politique nationale relative aux produits de base pour 2011-2020 mettent l'accent sur l'importance de la productivité, de l'innovation et du commerce pour assurer la croissance économique.

Cadre de la politique commerciale

4. Depuis 2014, aucun changement majeur n'est intervenu en ce qui concerne les institutions chargées de la formulation de la politique commerciale. Les nouvelles lois relatives au commerce et à l'investissement entrées en vigueur durant la période considérée comprennent notamment: la Loi sur les sociétés, qui a intégré des dispositions visant à simplifier les démarches à effectuer pour créer une entreprise, à réduire le coût de l'activité commerciale, ainsi qu'à réformer les mécanismes existants en matière d'insolvabilité des entreprises; l'introduction de la taxe sur les biens et services pour remplacer la taxe sur les ventes; la Loi sur la commission malaisienne de l'aviation, en vertu de laquelle la Commission malaisienne de l'aviation a été créée; et diverses modifications apportées au règlement sur les produits alimentaires.

5. En tant que Membre actif de l'OMC, la Malaisie a présenté des notifications à l'Organisation dans un certain nombre de domaines. Cependant, à la fin du mois d'octobre 2017, plusieurs notifications étaient en suspens, y compris celles concernant: l'agriculture (soutien interne); les restrictions quantitatives; et l'évaluation en douane. Pendant la période considérée, la Malaisie n'a été impliquée dans aucune nouvelle affaire de règlement de différends portée devant l'OMC, que ce soit en tant que plaignant ou défendeur. Elle a participé à quatre affaires en tant que tierce partie.

6. En tant que membre de l'ASEAN, la Malaisie est partie à des accords commerciaux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Chine, l'Inde, le Japon et la République de Corée. Pendant la période à l'examen, l'Accord entre l'ASEAN et l'Inde a été élargi pour couvrir le commerce des services. La Malaisie a également signé des ACR bilatéraux avec l'Australie, le Chili, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et la Turquie. L'Accord de libre-échange Malaisie-Turquie (MTFTA) est entré en vigueur en 2015. Le 31 décembre 2015 s'est achevée la première phase du schéma directeur de la Communauté économique de l'ASEAN (AEC) 2015. Les dirigeants de l'ASEAN ont ensuite adopté le schéma directeur de l'AEC à l'horizon 2025.

7. Les restrictions à l'investissement étranger sont maintenues dans les secteurs de la pêche, de l'énergie, des télécommunications, de la finance et des services de transport, et la participation

étrangère dans les projets de partenariat public-privé est limitée à un plafond de 25% du capital social. Certaines politiques favorables à la communauté ethnique malaise (*bumiputera*), y compris celles concernant la participation au capital minimum dans certains secteurs, peuvent avoir des répercussions sur l'IED. Toutefois, le gouvernement a continué d'assouplir les restrictions à l'investissement étranger. À l'heure actuelle, il n'y a plus de restrictions à la participation étrangère sur le marché des capitaux, si l'on excepte le plafond de 70% fixé pour les banques d'investissement.

8. Le gouvernement malaisien s'efforce de moderniser le système de licences commerciales, en réexaminant les licences et en les rendant accessibles en ligne. Le Centre malaisien de la productivité (MPC) a procédé à des réexamens de la réglementation sectorielle pour alléger les contraintes réglementaires inutiles auxquelles les entreprises étaient soumises.

Évolution de la politique commerciale

9. Aucun changement important n'a été apporté aux procédures douanières au cours de la période considérée. La Malaisie a ratifié l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) en mai 2015 et a notifié la désignation de toutes les dispositions relevant de la catégorie A à quelques exceptions près. La Malaisie occupe toujours un rang élevé dans le classement international pour la facilité du commerce transfrontalier.

10. Les droits de douane constituent le principal instrument de politique commerciale, malgré la part modeste qu'ils occupent dans les recettes fiscales totales (1,7%). Par suite de modifications apportées à la nomenclature (du SH2012 au SH2017) et pour d'autres raisons techniques, la moyenne des droits NPF appliqués est passée de 5,6% en 2013 à 7,5% en 2017, même si une seule ligne tarifaire (au niveau à dix chiffres) a fait l'objet d'une augmentation de droits de douane. Presque tous les taux (99% des lignes tarifaires) sont *ad valorem* et les lignes en franchise de droits représentaient 56,2% de toutes les lignes tarifaires. Le nombre de taux tarifaires différents est passé de 19 en 2013 à 25 en 2017. Les taux *ad valorem* s'échelonnent de zéro à 60% pour les produits industriels et de zéro à 90% pour les produits agricoles. Parmi les différents groupes de produits, les droits moyens les plus élevés concernent le matériel de transport (la moyenne simple des taux appliqués en 2017 était de 21,5%). Ces moyennes ne tiennent pas compte de la proportion de lignes (1%) soumises à des droits non *ad valorem*, qui sont principalement appliqués au tabac et aux produits à base d'alcool, pour lesquels les équivalents *ad valorem* sont compris entre 0,2% et 465% dans le cas de certains tabacs fabriqués. Pour tous les arrangements préférentiels, la moyenne simple des taux est inférieure à la moyenne simple des taux NPF, bien que les moyennes varient selon les arrangements de 0,1% à 7,4%.

11. La Malaisie applique 9 contingents tarifaires qui visent 27 lignes tarifaires au niveau à 10 chiffres du SH. Selon les autorités, le but est de répondre aux demandes des petits producteurs nationaux. Des exemptions de droits d'importation sont appliquées aux entreprises manufacturières nationales et étrangères pour les matières premières et les composants utilisés dans la fabrication de marchandises destinées à l'exportation, et pour les machines et le matériel qui ne sont pas disponibles en Malaisie mais qui sont directement utilisés dans le processus de fabrication. En outre, des licences d'importation étaient exigées pour 16 catégories de produits.

12. Au cours de la période considérée, le nombre d'ouvertures d'enquêtes antidumping a atteint un pic en 2015, et le nombre de mesures antidumping définitives a atteint son maximum en 2016. Les importations en provenance de neuf Membres ont été affectées, et des droits antidumping ont principalement été appliqués aux pellicules de polypropylène bi-orientées et au fil machine en acier. Entre 2014 et 2017, quatre enquêtes en matière de sauvegarde ont été ouvertes, toutes concernant des produits en acier.

13. Les droits d'exportation vont de 5% à 30% et s'appliquent à 217 lignes tarifaires (principalement le pétrole brut, l'huile de palme et le bois) en 2017. Le nombre de lignes tarifaires assujetties à des droits d'exportation a diminué puisqu'il était de 482 en 2014. Ceci s'explique en partie par la fusion de lignes tarifaires pendant l'exercice de transposition.

14. Une modification importante de la structure fiscale malaisienne a été le remplacement de la taxe sur les ventes par une taxe sur les biens et services (GST) de 6% (à compter du 1^{er} avril 2015), qui est essentiellement un système assimilable à la taxe sur la valeur ajoutée. En

2016, les recettes provenant de la GST représentaient 24% des recettes fiscales totales. La part de l'impôt sur le revenu pétrolier dans les recettes fiscales totales a diminué et est tombée de 19% en 2013 à 5% en 2016, reflétant la chute des cours du pétrole.

15. Les sociétés enregistrées en Malaisie, qu'elles soient détenues par des ressortissants nationaux ou des étrangers, peuvent bénéficier d'incitations fiscales. Les incitations fiscales continuent d'être appliquées principalement au moyen des programmes de statut d'entreprise pionnière et de dégrèvement fiscal pour investissements. En ce qui concerne les impôts directs, les incitations consistent en dégrèvements partiels ou totaux de l'impôt sur le revenu pendant une période déterminée et, en ce qui concerne les impôts indirects, les incitations prennent la forme d'exonérations des droits d'importation et des droits d'accise. Par ailleurs, la Malaisie apporte un soutien aux fabricants sous la forme d'une exonération de l'impôt sur les bénéfices en fonction de la valeur de l'augmentation des exportations. Une exonération de l'impôt sur les bénéfices équivalant à 50% de la valeur de l'augmentation des exportations est accordée aux entreprises dans certains secteurs de services.

16. S'agissant des normes, le Standards Malaysia, qui est l'organe national de normalisation et d'accréditation du pays, se concentre sur l'élaboration de normes ayant un fort impact sur le public, y compris les industries, plutôt que sur le nombre de normes. Par conséquent, le nombre de normes malaisiennes a diminué, tombant de 6 381 normes en 2012 à 5 284 en 2017. La Malaisie continue d'aligner ses normes sur les normes internationales: en 2017, 60% des normes malaisiennes étaient alignées sur les normes internationales (contre 59,8% en 2014) et 54% étaient identiques (contre 57,5% en 2014). En 2017, 510 normes, soit 9,7% (6,5% à la fin de 2012) de l'ensemble des normes malaisiennes, étaient obligatoires.

17. La participation de l'État à l'économie est considérable, puisque des entreprises d'investissement liées à l'État (GLIC) opèrent dans des secteurs tels que le pétrole, l'électricité, les télécommunications, les services postaux, le transport aérien, les transports publics et les services financiers. La Malaisie a notifié à l'OMC que Padiberas Nasional Berhad (BERNAS) agissait en tant qu'entreprise commerciale d'État pour l'importation de riz. La farine tout usage, l'huile de cuisson et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont soumis à des contrôles de prix et des subventions sont accordées pour assurer des prix plafonds.

18. Depuis l'examen précédent, le cadre juridique et institutionnel régissant la politique de la concurrence n'a subi aucun changement majeur. Le régime des marchés publics reste un système décentralisé et continue d'être utilisé pour favoriser les entreprises nationales. Les fournisseurs étrangers ne sont pas autorisés à participer aux appels d'offres nationaux, et des appels d'offres internationaux sont organisés uniquement en cas d'indisponibilité de biens ou services de fabrication nationale. La Malaisie a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord plurilatéral de l'OMC sur les marchés publics.

19. Pendant la période à l'examen, aucune modification importante n'a été apportée au régime de droits de propriété intellectuelle (DPI) de la Malaisie. Malgré quelques améliorations, l'efficacité des moyens de faire respecter les DPI reste source de préoccupation. La Malaisie a ratifié le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC relatif à la santé publique en décembre 2015.

Évolution des politiques sectorielles

20. La structure de l'agriculture malaisienne est marquée par une certaine dichotomie, avec principalement des grandes exploitations dans le secteur de la production d'huile de palme, et des petits producteurs dans les autres secteurs. Plusieurs grandes entreprises opérant à l'échelle internationale sont responsables d'une grande partie de la production et de la transformation de l'huile de palme. Bien que la superficie des terres consacrées à la culture de l'hévéa ait diminué par rapport au milieu des années 2000, le caoutchouc reste important en termes de production agricole et en tant qu'intrant destiné à l'industrie, et provenant à la fois de la production nationale et de l'importation (caoutchouc naturel). Bien que la production rizicole ne représente qu'une part relativement faible de la valeur totale de la production agricole, le gouvernement a continué de donner la priorité à ce secteur – qui est dominé par les petits producteurs – en définissant des objectifs d'autosuffisance (qui s'appliquent également aux fruits, aux légumes et au bétail), des prix minimaux, des subventions aux intrants et des versements directs aux producteurs. En règle

générale, les petits producteurs sont soutenus par le gouvernement, tandis que les grandes plantations sont taxées.

21. Le pétrole et le gaz sont toujours des secteurs importants pour l'économie, dont la contribution a représenté environ 10,5% du PIB et environ 14% des recettes publiques en 2016. Le secteur est dominé par l'entreprise publique PETRONAS, qui jouit de droits de propriété exclusifs sur tous les gisements de pétrole et de gaz, et de droits exclusifs pour l'exploration et la production en Malaisie, tant onshore qu'offshore, et qui est responsable de la planification et de l'investissement connexes. L'entreprise est également responsable de la réglementation des activités en amont. L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation du pétrole et du gaz se font dans le cadre de contrats de partage de la production ou de contrats de service à risque entre les compagnies pétrolières et une filiale de PETRONAS. Une autre filiale de PETRONAS (MISC Bhd), une importante société de transport maritime d'énergie, détient une flotte importante de navires-citernes et de transporteurs de GNL. Outre la production de pétrole brut, la Malaisie importe du pétrole brut destiné au raffinage. Bien que la valeur des exportations et des importations de produits pétroliers et de gaz naturel ait diminué au cours des dernières années, les volumes échangés ont considérablement augmenté et les investissements se poursuivent, ce qui permet à la Malaisie de progresser vers son objectif, qui est de devenir la principale plate-forme de la région Asie-Pacifique pour le pétrole et le gaz. À la fin de 2014, les subventions à l'essence et au gazoil ont été supprimées, mais des prix réglementés sont toujours appliqués. Les subventions au GPL sont maintenues et les prix de vente du gaz au secteur de l'électricité, qui étaient déjà réglementés, font l'objet d'augmentations.

22. Conformément au onzième Plan de la Malaisie, 18 sous-secteurs des services ont été libéralisés en 2012, et une participation étrangère au capital pouvant atteindre 100% est désormais autorisée pour les sous-secteurs suivants: commerce de gros et de détail, soins de santé, services professionnels, services environnementaux, services de courrier et éducation. Depuis, les progrès ont ralenti, bien que les restrictions relatives à la participation étrangère dans les sociétés de gestion de fonds commun de placement et dans les agences de notation financière aient été levées en 2014 et en 2017, respectivement. Toutefois, des restrictions subsistent dans plusieurs secteurs, y compris les télécommunications, les transports et les banques d'investissement.

23. La Commission malaisienne de l'aviation a été créée en vertu de la Loi de 2015 sur la commission malaisienne de l'aviation et a repris certaines des responsabilités du Ministère des transports, y compris en ce qui concerne la réglementation économique, l'octroi et la gestion des droits de trafic aérien, la surveillance de l'attribution de créneaux horaires, le régime des licences pour les services aériens, les services d'escale et les opérateurs d'aérodromes. Tous les aéroports de Malaisie, à l'exception de deux, appartiennent à l'État, et l'entreprise liée à l'État Malaysia Airports Bhd gère cinq des six aéroports internationaux.

24. La Malaisie dispose d'un secteur financier bien intégré et développé, qui a fait l'objet d'un regroupement pendant un certain nombre d'années. Ce secteur, qui comprend les banques, l'assurance et les marchés de capitaux, représentait 6,4% du PIB en 2016 avec des niveaux croissants d'activités transfrontières. En outre, la Malaisie se trouve au premier rang du secteur mondial de la finance islamique et possède un secteur de services financiers islamiques très développé. Les institutions financières islamiques opèrent parallèlement aux établissements financiers classiques, les deux offrant une gamme complète de produits et de services financiers et utilisant souvent la même infrastructure. Les activités bancaires islamiques ont enregistré une croissance rapide au cours des dix dernières années, puisque leur part de marché est passée d'environ 12% en 2007 à 28% à la fin de 2016. En outre, la Malaisie a émis plus de 54% du total mondial des sukuk (obligations islamiques).

25. La base économique diversifiée de la Malaisie et son ouverture générale au commerce ont aidé l'économie à poursuivre sa croissance malgré une période difficile causée par la faiblesse des prix des produits de base qui a touché plusieurs secteurs, en particulier le pétrole, le gaz et l'huile de palme. La croissance a également été favorisée par des politiques gouvernementales pragmatiques telles qu'un taux de change flottant, qui a entraîné une baisse du ringgit malaisien par rapport à d'autres devises, tandis que les recettes publiques ont été soutenues par la mise en place de la taxe sur les biens et services en 2015, malgré la diminution des recettes pétrolières. D'autre part, l'État demeure fortement impliqué dans l'économie au travers d'entreprises liées à l'État et de leurs filiales, et des restrictions à l'investissement restent en vigueur dans certains

secteurs. Toutefois, les politiques en matière de commerce et d'investissement deviennent plus libérales, étant donné que les restrictions à l'investissement s'assouplissent, et la Malaisie a élargi son réseau d'accords commerciaux – par le biais de l'ASEAN, mais également à titre individuel. Compte tenu des ressources naturelles abondantes dont dispose la Malaisie, de son emplacement stratégique et de ses politiques pragmatiques, sa croissance devrait se poursuivre, lui permettant ainsi de se rapprocher de son objectif qui est de devenir un pays à revenu élevé d'ici à 2020.